

	<b>Groupe d'Experts</b> <b>Action 2</b> 2 <sup>e</sup> réunion Casdar 5521 « RED-SPyCE »	30/05/2018
Synthèse des 4 réunions régionales	Rédigé par Nelly Dubosc et Lucien Pagès (CRAO) Groupe de travail GTN2 : Nelly Dubosc (CRA Occitanie), Lucien Pagès (CRA Occitanie), Florian Fougy (CRA Normandie), Emilie Guerre (CDA 55), Dominique Candau (CDA 88), Lionel Magnin (FRCivam Pays de Loire), Claire Mosnier (INRA), Sophie Chauvat (IDELE), Sonia Ramonteu (ACTA), Yannick Carel (ARVALIS).	

<p><b>Tâche 2.2 : Appréhender le futur de la PCE par la construction de scénarios de futurs probables (CRAO, Nelly DUBOSC)</b></p> <p><b>Objectifs de la réunion : Elaborer et évaluer les scénarios d'évolution de la PCE à l'horizon 2030 à partir de :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) la liste des facteurs élaborée en GE1</li> <li>2) simulations micro-économiques réalisées sur cas-types pour observer l'effet de certains facteurs</li> <li>3) 3 scénarios de cadrage à horizon 2030, apportant des contextes contrastés</li> </ol>
---

## 1. Liste des réunions

Région	Structure organisatrice	Date de la réunion	Nombre de participants	Commentaire
Midi-Pyrénées	Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie	10/11/17	15	Groupe assez proche du GE1, quelques nouveaux profils, notamment le négoce
Pays de la Loire	CIVAM Pays de Loire	30/11/17	10	Participation un peu plus faible qu'en GE1 mais nouvelles structures : Lycée agricole et Agence de l'Eau
Lorraine	Chambres d'agriculture des Vosges et de la Meuse	09/11/17	9	Beaucoup moins de participants qu'au GE1. Beaucoup d'institutionnels mais intervention d'un intervenant filière qui a bien alimenté le débat
Normandie	Chambre régionale d'agriculture de Normandie	11/01/18	6	Groupe similaire au GE1, bon suivi entre les 2 réunions. Ouest de la Normandie mieux représenté.

## 2. Introduction et typologie des participants

Hormis en Lorraine, les groupes de cette 2<sup>e</sup> réunion étaient très proches de ceux de la 1<sup>e</sup> réunion. Cela démontre un fort intérêt des participants pour le projet et pour la problématique PCE. Les groupes étaient assez diversifiés mais avec des sensibilités plus ou moins marquées selon les régions.

### 3. Apports d'information et présentation des scénarios de cadrage

Les groupes ont peu discuté sur ce point, principalement par manque de temps. Les données présentées sont néanmoins intéressantes et les experts ont globalement exprimé une attente sur la diffusion des résultats du projet.

Au vu du temps limité, la plupart des groupes n'ont pas pu traiter les 3 scénarios de cadrage, ou du moins pas avec le même détail (Sc 1 et 3 en PdL, 1 et 2 en Normandie).

### 4. Développement des scénarios

Les scénarios ont été développés de manière plus ou moins détaillée dans chacune des régions. Si certains points soulignent des différences régionales dues à la différence de contexte de départ, les 4 groupes ont proposé des scénarios assez similaires sur les variables clés. Néanmoins, les conséquences envisagées sur les productions régionales ne sont pas forcément identiques.

Le tableau ci-dessous synthétise les grands axes retenus dans l'ensemble des régions pour chaque scénario.

Variable Clé	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
<b>Filières et marchés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Systèmes qui se spécialisent pour plus de compétitivité</li> <li>• Spécialisation des territoires (bassins de production autour des outils de la filière)</li> <li>• Le marché gouverne les stratégies des filières : différenciation marketing ; les labels, même la Bio, se soumettent aux lois du marché et sont pris en charge par les entreprises</li> <li>• La volatilité des prix est très forte mais les acteurs privés mettent en place des mécanismes de régulation</li> <li>• Vente directe et produits locaux restent des marchés de niche</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation de la diversification des productions pour répondre aux demandes des consommateurs ; les exploitations s'orientent de plus en plus vers la vente directe et autres circuits courts</li> <li>• Demande en qualité de plus en plus présente : consommer moins mais local et de meilleure qualité, le consommateur final devient un véritable acteur du marché</li> <li>• Moins de produits standards au profit des produits sous SIQO</li> <li>• Augmentation de la segmentation des marchés, déconnection du marché mondial</li> <li>• Organisation des filières pour répondre à ces demandes : contractualisation, prix rémunérateurs et stables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Baisse de l'élevage, spécialisation relative des exploitations vers des productions végétales mais diversification des cultures → exploitations complexes</li> <li>• Développement des cultures protéiques, tant pour l'alimentation animale qu'humaine</li> <li>• Extensification de l'élevage, intensification des cultures</li> <li>• Rationalisation des filières, relocalisation des outils de transformation</li> <li>• Prix assez élevés avec une différenciation nette sur les produits à « haute valeur environnementale »</li> <li>• Augmentation importante de la Bio mais moins de différenciation des prix</li> </ul>
<b>Politiques publiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Désengagement de l'état mais les contraintes (aides conditionnées, normes...) sont désormais imposées par les acteurs privés</li> <li>• Baisse des aides publiques, maintien de quelques mécanismes de régulation des marchés, notamment les systèmes assurantiels</li> <li>• Renforcement des contraintes environnementales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les aides sont stables mais régionalisées, mieux adaptées au contexte territorial</li> <li>• Les régions sont en concurrence et les aides peuvent être divergentes d'une région à l'autre selon les stratégies adoptées</li> <li>• Plus de réglementation environnementale avec des contraintes liées aux attentes des consommateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation des exigences environnementales</li> <li>• Aides conditionnées avec obligation de résultats (mesure d'indicateurs environnementaux)</li> <li>• Toutes les aides sont redirigées sur l'environnement</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les politiques publiques n'orientent plus les productions, seul le marché a un véritable impact</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les aides sont versées aux filières plus qu'aux exploitations</li> </ul>	
<b>Foncier</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Baisse de la SAU sous la pression des métropoles</li> <li>• Augmentation des cultures partout où c'est possible, en particulier sur les terres à potentiel élevé dont le prix augmente</li> <li>• Dans les zones difficiles et terres de moindre qualité, enrichissement des surfaces qui peuvent être remobilisées pour la production d'énergie</li> <li>• Augmentation importante et homogénéisation de la taille des exploitations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• SAU stable et augmentation de la taille des exploitations</li> <li>• Prix du foncier stable</li> <li>• Maintien voire progression des surfaces en prairies permanentes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des surfaces agricoles</li> <li>• Augmentation des surfaces en prairies permanentes</li> <li>• Tension sur la destination des terres cultivées (alimentation / énergie)</li> <li>• Prix du foncier à la hausse</li> <li>• Augmentation de la taille des exploitations</li> </ul>
<b>Travail</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Baisse de la MO familiale au profit du salariat : les agriculteurs deviennent entrepreneurs</li> <li>• MO peu qualifiée et mal payée (beaucoup de MO étrangère) + quelques salariés qualifiés avec compétences managériales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation du travail, les exploitations sont créatrices d'emploi, notamment sur la transformation et la vente</li> <li>• MO plutôt qualifiée pour assurer le développement des nouveaux ateliers</li> <li>• Augmentation des structures sociétaires avec plus de 2 associés qui permettent une amélioration des conditions de travail et une meilleure segmentation des compétences</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Agriculture créatrice d'emploi, augmentation des besoins en MO</li> <li>• Multiplication des formes sociétaires et des systèmes collectifs de travail (groupements d'employeurs, CUMA...)</li> <li>• Structuration territoriale de l'emploi</li> <li>• Besoin de main d'œuvre plus qualifiée, polyvalente et avec des compétences en gestion / RH</li> <li>• Regroupement d'exploitations</li> </ul>
<b>R&amp;D / technique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation de la productivité par l'automatisation</li> <li>• La R&amp;D est totalement orientée sur la recherche de l'optimum économique</li> <li>• Rendements et productivité stagnent car les progrès sont contrebalancés par le changement climatique et l'appauvrissement des sols</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Robotisation et automatisation pour améliorer la productivité et l'attractivité du travail</li> <li>• Valorisation des ressources (végétales et animales) locales pour une meilleure adaptation au territoire</li> <li>• La R&amp;D est surtout orientée pour améliorer le confort de travail des agriculteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Automatisation, technologie de précision pour respecter les contraintes environnementales</li> <li>• Beaucoup de progrès techniques pour améliorer le confort des animaux</li> <li>• Travaux de recherche sur l'efficacité agronomique / changement climatique</li> </ul>
<b>Conseil et accompagnement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement du conseil privé lié aux stratégies d'entreprise des opérateurs aval</li> <li>• Les agriculteurs à la recherche de conseils techniques de pointe</li> <li>• Les compétences managériales et commerciales sont plus importantes que les compétences techniques, laissées aux salariés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Changements profonds dans les métiers du conseil, tant sur la forme (développement des outils en ligne : forums, blogs, autodiagnostic...) que sur le fond (conseil stratégique d'entreprise, recherche de complémentarités)</li> <li>• Développement de l'animation de territoire et du conseil collectif pour faciliter la mise en réseau des agriculteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail de communication important sur la recherche de complémentarité</li> <li>• Conseil très technique avec de l'animation collective et recherche d'innovation</li> <li>• Compétences nouvelles liées à l'éco-écologie</li> </ul>
<b>Attractivité du métier PCE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'attractivité du métier ne s'améliore pas vraiment mais le développement de services collectifs professionnalisés permet le maintien de l'activité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'agriculture devient plus attractive avec des métiers plus orientés sur la vente et une grande diversité de productions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Forte attractivité</li> <li>• Meilleure rémunération du travail, métiers plus polyvalents</li> <li>• La recherche d'innovations</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration des conditions / du temps de travail par l'automatisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le développement des structures multi-associés permet à chacun de se spécialiser sur un domaine qui lui plait et d'avoir un fonctionnement plus confortable (congés, weekends...)</li> </ul>	technologiques suscite plus de vocations pour l'agriculture
--	--	---	---

## **5. Eléments de discussion**

Dans l'ensemble des groupes, le temps imparti n'a pas permis de rentrer dans une discussion nourrie sur les 3 scénarios.

Il ressort dans tous les groupes que le scénario le plus favorable à la PCE semble être le 2. Le 1<sup>er</sup> scénario y est très défavorable et le 3<sup>e</sup> privilégie une baisse de l'élevage et une PCE de territoire plutôt que sur les exploitations agricoles. Ceci étant les scénarios 2 et 3 font la part belle à la complémentarité culture-élevage et permettent le maintien de la valeur ajoutée des systèmes agricoles dans les territoires. Ils seront donc ceux à privilégier dans les préconisations aux politiques publiques en faveur de la PCE.

## **6. Conclusion et prochaine réunion**

Dans l'ensemble des groupes, les experts se sont déclarés satisfaits de la réunion et des discussions. Les experts semblent toutefois être très en attente de la 3<sup>e</sup> réunion centrée sur les politiques publiques.

Cet exercice de prospective a permis des échanges nourris entre des structures très différentes et chaque réunion était très riche en informations. Il est difficile de tout synthétiser en un seul document.

Les réunions GE3 auront lieu à l'automne 2018.